

Volkswagen : Une « tromperie » environnementale

Dans le cadre de la lutte contre la pollution atmosphérique, l'agence américaine de protection de l'environnement (EPA) a signalé la présence d'un logiciel permettant de tromper les tests de pollution. Ce logiciel a été retrouvé sur des modèles diesel appartenant au groupe Volkswagen (11 millions de véhicules dans le monde).

Logiciel truqué

Lors de tests écologiques effectués sur les véhicules, le logiciel permettait d'enclencher un mécanisme de contrôle des émissions polluantes. Une fois le certificat de conformité obtenu, le véhicule affichait ses réelles émissions, qui étaient supérieures à la norme (jusqu'à 40 fois plus). Quelques semaines plus tard, on apprenait que le logiciel avait été fourni par Bosch, après avoir indiqué que l'installation sur les véhicules était illégale.

Impact sur le groupe Volkswagen et le marché de l'automobile

Cette affaire a eu un impact important sur le groupe Volkswagen et notamment sur sa valeur boursière, qui deux jours après la publication de cette tricherie a perdu plus d'un tiers de sa valeur. On constate une baisse de confiance des consommateurs et des investisseurs liés au non respect des normes environnementales, qui se caractérise par une chute du secteur européen de l'automobile, sur le marché boursier.

Amendes

Mis à part l'image de marque qui ne cesse de se dégrader au fil des jours, le constructeur allemand encours une amende pour « tricherie » à hauteur de 18 milliards de dollars (soit 37.500 dollars par véhicules vendus). Une amende record, signe que l'on ne peut pas plaisanter avec la déontologie en matière de pollution. Pour cause, on dénombre 500.000 morts chaque année en Europe, du seul fait de cette pollution (le diesel est la principale cause de pollution dans les villes).

Réorganisation du groupe

Le 23 septembre 2015, on apprend la démission de Martin Winterkorn (PDG du groupe Volkswagen), remplacé quelques jours plus tard par Matthias Müller (PDG Porsche). Un nouvel événement vient perturber l'opinion publique, en effet on apprend que l'ex PDG de Volkswagen pourrait toucher pas moins de 28,5 millions d'euros. Reste à savoir si Martin Winterkorn sera considéré comme responsable dans cette affaire, ce qui l'empêcherait de toucher cette somme.

Michel Combes : une prime exagérée ?

Alcatel-Lucent



Arrivé en 2013 à la tête d'Alcatel Lucent, Michel Combes a comme prévu été nommé le 31 août dernier président du conseil d'administration de Numéricable-SFR. Dans cette affaire, il est question du montant des primes versées pour le départ de son PDG, jugées « choquantes » par l'ensemble des politiques et du grand public. Cette polémique est alimentée par le plan social mis en place durant son mandat, avec 10.000 emplois supprimés et des salaires plafonnés, situation contradictoire avec les 13,7 millions d'euros de primes réservées pour son départ.

En plus de ce parachute doré, le ministre de l'économie Emmanuel Macron souligne le manque de professionnalisme de Michel Combes, qui a décidé de quitter l'entreprise après seulement deux années et sans que la fusion avec Nokia arrive à son terme.

Avec un objectif non atteint par l'ex-PDG, on peut s'interroger sur les modalités d'application de la loi TEPA 2007, mise en place par Nicolas Sarkozy. Cette loi vise à limiter les indemnités de départ, en fonction des performances réalisées par l'entreprise lors de l'exercice du PDG en question.

Afin de masquer une indemnité anormalement élevée et d'éviter le débat sur ce sujet, on constate que la prime est versée en grande partie en actions et non en espèce (comme la majorité du versement des primes en France). Une nouvelle tentative d'esquive, avec la mise en place d'une indemnité de non concurrence. Habituellement fixée en début de mandat, cette clause a été fixée alors que l'on connaissait déjà la future destination de Michel Combes : Numéricable-SFR n'étant pas un concurrent mais un client d'Alcatel-Lucent.

Initialement prêt à renoncer à l'ensemble des primes, on apprend que les négociations sont toujours en cours, pour être réduites à 7,9 millions d'euros, ce qui reste malgré tout trop élevé aux yeux de l'opinion publique. Pour alimenter la controverse, il se pourrait que Michel Combes se voit offrir un « cadeau d'arrivée » de 100.000 millions d'euros, ce qui toutefois reste à confirmer par Numéricable-SFR.

Nouveau litige en matière d'embargo américain :

Le Crédit Agricole sanctionné



Après les 9 milliards d'amendes imposés à la BNP en juin 2014, la justice Américaine s'attaque au cas du Crédit Agricole.

Même histoire, mais avec une Banque différente.

Tout comme pour la BNP, sanctionnée en 2014, il est reproché au Crédit Agricole d'avoir enfreint l'embargo américain en ayant effectué des transactions en dollar avec des pays tels que le Soudan et l'Iran (jugés coupables d'actes de terrorisme par l'Etat Américain), entre 2003 et 2008. Et comme on ne plaisante pas avec ça aux Etats-Unis, ce ne sont pas moins de cinq autorités qui poursuivent le Crédit Agricole : « le département de la Justice (DoJ), le régulateur des services financiers de New York (DFS), la Réserve fédérale, le département du Trésor et les services du procureur de Manhattan (New York) ».

Après plusieurs années d'affaire et de négociation, la Justice Américaine et le CA semblent avoir trouvé un accord amiable sur le montant de l'amende à payer, qui pourrait s'élever à 1 milliard de dollars. Ce deal n'ayant toujours pas été conclu, le Crédit Agricole n'est pas à l'abri d'un événement de dernière minute venant alourdir cette sanction.

Un conflit d'intérêt entoure la nomination de François Villeroy de Galhau

Une nomination qui fait réagir 150 économistes du monde académique (notamment Adrian POP) et personnes civiles, contre le fait de laisser présider l'ancien directeur général du groupe BNP Paribas. Il deviendrait le principal représentant de la France en matière de régulation bancaire. Cette candidature présente un conflit d'intérêt et permet de s'interroger sur son indépendance et son impartialité, dans les prises de décisions et de contrôle. Pour les pétitionnaires, il est invraisemblable d'avoir servi l'industrie bancaire pendant la majorité de sa carrière, pour ensuite présider l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR). En période de crise, il est nécessaire de défendre l'Ethique dans les instances publiques et encore plus en matière de régulation financière.

QUELLE PEINE, QUELLE RÉACTION ?

ET QUELLES POURSUITES ?

Une peine beaucoup moins lourde

La sanction qui devrait être infligée au CA dans les prochaines semaines est sans commune mesure avec celle connue par la BNP l'année dernière. Afin d'estimer le montant de l'amende, les Autorités Américaines se basent sur plusieurs critères.

Théoriquement, le montant encouru équivaut à celui des transactions jugées illégales. Dans le cas de la BNP, ce montant s'élevait à 8,8 milliards de dollars. Mais au-delà de ça, la Justice Américaine tient compte de la facilitation dans la coopération entre les deux parties. Coopération dont la BNP n'a pas voulu faire preuve, en tentant de dissimuler certaines transactions ou en brouillant les pistes, ainsi qu'en ne tenant pas compte de précédentes mises en garde. Pour terminer, l'amende tient également compte de la période incriminée et de la solidité de la Banque.

Comment le CA compte-t-il y faire face ?

Le Crédit Agricole a déjà pris des mesures afin de ventiler au mieux cette amende, en provisionnant pour risque juridique 350 millions d'euros de plus que prévu, portant le montant total de cette provision à 1,6 milliard d'euros.

Mais au-delà de l'amende financière, d'autres sanctions peuvent tomber. La BNP a en outre dû « suspendre sur l'année 2015 la compensation en dollar de ses activités de financement « pétrole et gaz » (motif des transactions frauduleuse) ainsi que de limoger douze de ses responsables. Rien n'est encore mentionné à ce niveau là pour le Crédit Agricole, qui n'a d'ailleurs pas souhaité commenter l'affaire.

Des poursuites envers de nombreux établissements

En plus du Crédit Agricole et de la BNP, les autorités américaines ont dans leur viseur plusieurs autres établissements financiers, dont la Société Générale, UniCredit et la Deutsche Bank.

Ces diverses poursuites judiciaires viennent donc témoigner de l'importance du devoir de vigilance du Banquier, notamment dans les affaires internationales. Cette prudence se caractérise par exemple par la consultation de la liste des pays faisant l'office d'un embargo, ou encore la surveillance quand à la relation avec des personnes politiquement exposées. Mais les enjeux des Banques en terme de marché leur font bien souvent prendre des risques (considérés ou non) auxquels elles doivent répondre par la suite.

Pétrole : la chute vertigineuse du baril

Depuis juin 2014, le prix du pétrole ne cesse de chuter : il a perdu plus de 50% de sa valeur en un an. Ce qui n'est pas sans rappeler la dernière crise pétrolière en date : celle de 2008.

Actuellement, le baril s'échange pour 50\$ déréglant les marchés financiers et affolant les pays exportateurs. En effet, les Etats-Unis avec leur pétrole de schiste ont généré 550 milliards de dollars au cours des quatre dernières années. Ils se confrontent actuellement à un problème de taille car si le contexte perdure, leur système d'extraction de gaz de schiste cours à sa propre perte.

Toutefois, cette marée noire financière semble réjouir le consommateur final : quoi de mieux que de faire son plein à quasiment 1€ le litre ? Mais c'est sans compter sur les répercussions dont le consommateur n'a pas forcément conscience ...

Mais comment a-t-on pu en arriver à une telle situation ? Qu'est ce qui a entraîné cette chute des prix aussi vertigineuse qu'inquiétante ? Focus sur les facteurs majeurs de cette envolée des cours.

D'un point de vue mondial, la croissance est au ralenti. L'Europe et la Chine, deux gros poids de l'économie mondiale sont touchés. Si on couple à cette faible croissance une progression des salaires quasi nulle dans les pays développés, un cours du dollar qui a augmenté et des politiques de soutien énergétiques parfois inadéquates durant les périodes où le dollar est onéreux. Le contexte a ainsi diminué les besoins en matières énergétiques, notamment le pétrole.

Parallèlement, les Etats-Unis ont augmenté leur production de pétrole de schiste, qui n'est autre qu'une substitution au pétrole dit « normal ». D'après les prévisions, dans ce domaine, il devrait s'auto suffire d'ici 2020 ! De quoi inquiéter

Cours du pétrole brut en volume



Graphique : Source : <http://www.coe-research.fr/public/Analyses-et-previsions/Synthese-conjoncturelle/La-decision-de-l'Opec-precipite-la-chute-du-prix-du-petrole>

les pays exportateurs de pétrole, notamment l'Arabie Saoudite qui pour contrer l'augmentation de la production de gaz de schistes américain, a augmenté sa production de pétrole. En accord avec l'OPEP l'objectif était de faire diminuer les prix afin de rendre la production de gaz de schiste américaine non-rentable. Comme une référence à la théorie du « prix prédateurs »?... En effet les coûts de production pour le pétrole de schiste sont moins rentables à long-terme. Le but majeur pour les pays exportateurs est donc de diminuer la compétitivité des Etats-Unis, et dans un même temps sauver leur part de marché.

Ajoutez à cela la fin de l'embargo sur les produits pétroliers en Iran, que lui avaient imposés les Etats-Unis et l'Europe. La crainte est telle que la fin des sanctions entraîne l'explosion des exportations de pétrole iranien, creusant d'avantage le déficit entre offre et demande. Le cours du baril de pétrole ne risque pas de remonter si vite.



Source : <http://www.tunisiefocus.com/politique/la-chute-du-prix-du-petrole-est-pas-fin-127136/>



<http://mejliiss.com/baisse-prix-petrole-entraine-chute-monnaie-algerienne>

QUELS SONT LES IMPACTS D'UN TEL NIVEAU DE PRIX ?

Faut-il se réjouir d'une diminution des prix du pétrole ?

La plupart des économistes anticipaient à la fin de l'année 2014, que la baisse engagée des cours du pétrole aurait un effet net positif sur la croissance mondiale. En effet, les pays importateurs bénéficient à court terme de cet effet positif. Mais en réalité, l'impact de la baisse du pétrole est beaucoup moins évident que les économistes ne le prévoyaient.

L'effet sur l'économie dépend de son origine. Si les prix chutent à cause d'un excès d'offre, cela a un impact potentiellement très positif. En revanche, lorsque la baisse est associée à une demande plus faible de pétrole, comme on a pu le voir en 2008-2009, ce n'est pas le cas. Aujourd'hui, les deux facteurs jouent à la fois avec la levée de l'embargo en Iran sur l'offre, mais aussi le ralentissement de la Chine depuis l'été et donc de la demande.

Les conséquences positives de la chute du prix du pétrole se ressentent, tout d'abord, pour les pays importateurs de l'or noir. Parmi eux, ce sont les pays aux économies avancées, à l'exception du Canada et de la Norvège (auto suffisants au pétrole de schiste), qui profitent de cette baisse.

En France, la baisse des cours a clairement eu un effet sur la bonne tenue de la consommation au premier trimestre 2015. Le maintien d'une inflation à des niveaux très faibles repousse aussi les perspectives de durcissement de la politique monétaire. Quelques grands pays émergents profitent également de cette baisse. C'est le cas de l'Inde ou de la Turquie, qui ont eu ces dernières années des problèmes de balance de paiement. Le recul des cours leur permet donc d'améliorer leurs comptes extérieurs. Beaucoup de pays émergents ont également profité de la baisse des cours de l'or noir pour réformer leur système de subvention à l'énergie. En effet, comme les prix sont plus bas, cela rend les réformes à court terme indolores pour la population. C'est ce qu'ont fait l'Inde ou la Malaisie par exemple.

Logiquement, la baisse des cours du pétrole devait être très positive pour la Chine. Mais comme le ralentissement de l'économie chinoise est en partie responsable de cette baisse, on la voit mal en profiter.

Les entreprises aux consommations de pétrole importantes comme les compagnies aériennes où le kérosène représente entre 30 et 35% des coûts (9,2 milliards d'euros l'an dernier chez Air France, pour un baril au prix moyen de 109 dollars) profitent également de la baisse des cours du pétrole. Si la baisse des prix du pétrole se poursuit, cela leur permettra principalement de restaurer leurs marges. La filière chimique, pour qui la facture énergétique s'élève à 8 milliards d'euros, profite elle aussi de la baisse. Pour les routiers, l'effet d'aubaine se mesure déjà. D'après la Fédération nationale des transports routiers la baisse moyenne de 4,5% des prix du gazole entre novembre 2013 et octobre 2014 a déjà permis d'économiser 318 millions d'euros à ce secteur.

Les automobilistes sont les troisièmes bénéficiaires de la chute du prix de l'or noir, même si en France, l'importance des taxes dans la formation des prix du carburant limitent la baisse des prix à la pompe, tout comme la faiblesse de l'euro.

Mais l'effet est quand même là. Selon Carbeo, le gazole a baissé de 5,4% sur un an à 1,252 euro le litre. Le sans plomb 95 a de son côté reculé de 4% sur cette période, à 1,434 euro/litre. Aux États-Unis, où les taxes sont moindres, le département américain de l'Énergie a calculé qu'une baisse des prix du baril de 100 à 70 dollars représente une économie de 30 milliards de dollars par an pour les ménages.

L'Arabie Saoudite est également l'un des pays qui s'en sort le mieux car selon Christopher Dembik, analyste chez Saxo Bank, «l'Arabie Saoudite et l'ensemble de la péninsule arabique restent les grands gagnants. Ils profitent d'un baril peu cher pour gagner des parts de marché alors qu'ils avaient perdu du terrain face au schiste». De plus, l'effet négatif de la chute des cours n'est en partie pas immédiat pour ces pays producteurs car ils ont des réserves suffisantes pour y faire face. Cependant, même dans les pays importateurs de pétrole où les bénéfices sur la croissance ne sont pas immédiats, des prix du pétrole plus bas soutiennent les bilans des secteurs publics et privés, et supportent les perspectives de croissance.



Des puits de pétrole à Edmonton, au Canada, en 2009. REUTERS/Dan Riedlhuber

L'impact de la baisse du prix du pétrole n'est pas sans conséquences négatives sur le plan macroéconomique et microéconomique des pays. Les plus touchés seront les pays producteurs et exportateurs mais certains pays importateurs seront également impactés.

Au niveau macro-économique

De nombreux pays producteurs et exportateurs de pétrole ont fixé les prévisions de leur budget pour l'exercice prochain sur la base d'un prix du baril à 100 dollars. La baisse du prix du pétrole va donc diminuer leurs recettes et s'ils ne mettent pas en place des coupes budgétaires, ils connaîtront un déficit supérieur à leurs prévisions. Cela est d'autant plus vrai que la plupart de ces pays se sont financés en dollar dont la valeur ne cesse de s'apprécier. C'est par exemple le cas de l'Iran ou du Venezuela dont les ventes du pétrole représentent plus de 90% de leurs rentrées financières. La réduction du prix du pétrole pourrait anéantir 36 milliards de revenus fiscaux au Venezuela qui doit pourtant verser à ses créanciers 6,3 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année. Le gouvernement a donc décidé de produire de la monnaie pour compenser un déficit budgétaire évalué à 20% du PIB, selon le Financial Times. L'Arabie Saoudite qui est le premier pays exportateur de pétrole pourrait aussi faire face à un déficit budgétaire mais ses importantes réserves de devises (900 milliards de dollars) devraient lui permettre de financer ce déficit sans réduire fortement ses dépenses.

Même si certains pays importateurs voient leur facture énergétique s'alléger, la baisse du prix du brut pourrait aussi les affecter négativement à travers la déflation. Selon les estimations de Barclays, une baisse du prix du baril de 10% se traduit par une baisse des prix à la consommation de 0,1%. En Europe, la déflation complique la tâche sur le plan de la politique monétaire dans la mesure où la BCE pourrait poursuivre ou intensifier sa politique monétaire accommodante.

Au niveau microéconomique

Au niveau microéconomique se sont les entreprises pétrolières qui vont être impactées car elles voient chuter leur valeur en bourse (BP, Exxon, Total...) et beaucoup de postes dans le secteur pétrolier et gazier vont être supprimés.

D'autre part la baisse prolongée du prix du pétrole menace la rentabilité des producteurs de schiste car le coût de forage est nettement supérieur aux coûts d'extraction des pétroles conventionnels, ce qui entraîne des pertes importantes dans le secteur. D'après l'Agence internationale de l'Énergie, la baisse des prix du pétrole pourrait entraîner une chute de 10% des investissements dans le schiste en 2015 aux États-Unis. Les énergies renouvelables sont également directement concurrencées car ces sources d'énergie moins polluantes seront plus chères et moins compétitives. Cette situation n'encourage alors ni l'épargne, ni l'efficacité énergétique.

On voit donc que les effets négatifs au niveau macroéconomique et microéconomique sont nombreux. Nicolas Maduro, le président du Venezuela, a demandé à l'OPEP de se réunir pour réduire les quotas de production. Mais l'Arabie Saoudite ne semble pas prête à renoncer à sa part de marché sans concession d'autres producteurs.

En conclusion, il est encore difficile d'anticiper précisément l'évolution du cours de l'or noir. Toutefois, selon l'AIE (l'Agence Internationale de l'Énergie), les perspectives pour 2016 sont encourageantes. On peut ainsi lire dans son rapport mensuel sur les marchés pétroliers que « Le rééquilibrage a commencé mais le processus sera long et la situation d'offre excédentaire persistera probablement en 2016, ce qui suggère une nouvelle accumulation des stocks mondiaux ».



La fondation Louis Vuitton et Frank Gehry



La fondation Louis Vuitton

A quelques pas du jardin d'acclimatation, à Paris, le bois de Boulogne a vu sortir de terre un impressionnant vaisseau conçu par l'architecte Frank Gehry.

La Fondation Louis Vuitton qui a officiellement ouvert ses portes le 27 octobre 2014, avec la présence notamment du Président de la République, François Hollande. Un projet d'envergure qui vise à s'inscrire dans le paysage culturel francilien. Estimé à 100.000 millions d'euros, le bâtiment est caractérisé comme unique, emblématique et audacieux. Pour entretenir la rivalité entre François Pinault (Président d'honneur du Groupe Kering) et Bernard Arnault (PDG de LVMH), le projet en lui-même est une réplique de la fondation Pinault située à Venise. A noter que l'implantation de ce bâtiment se fait en collaboration avec la ville de Paris, qui en deviendra propriétaire dans 55 ans. La fondation a pour but de s'intégrer dans son environnement, créer un lien naturel avec le paysage existant et offrir une découverte visuelle aux promeneurs.



Pourquoi Frank Gehry ?

Récompensé par le Prix Pritzker d'architecture en 1989, Frank Gehry est considéré comme l'un des meilleurs dans son domaine. Son audace a été couronnée par une centaine de récompenses. Il propose une approche différente de l'architecture, avec des constructions innovantes aux Etats-Unis et en Europe.

« Je n'ai jamais dessiné quelque chose qui ressemble exactement à celui-ci. »

C'est à la suite d'une visite au Guggenheim Museum de Bilbao (1997), une de ses œuvres les plus célèbres, que Bernard Arnault a l'idée d'une collaboration pour mener à bien son projet. Riche de son expérience, l'architecte est incontournable pour répondre à l'objectif pédagogique que présente ce projet. Avec une démarche environnementale, il était question pour Frank Gehry de créer un bâtiment qui dialogue avec la nature et l'histoire du jardin. Bien plus qu'un lieu d'exposition, le bâtiment est avant tout une œuvre à lui seul.

La fondation Louis Vuitton et Frank Gehry

Quelques évènements

Le 30 octobre 2015 à 20h30:

Les virtuoses de Moscou

A noter, que les **19 et 20 septembre 2015**, lors des journées du patrimoine le musée a ouvert gratuitement ses portes au public.

En ce moment et jusqu'au 3 janvier 2016 a lieu l'exposition "Accrochage 3" sur le thème du popisme.

Des œuvres d'artiste comme Andy Warhol y sont exposées.



Source : <http://www.fondationlouisvuitton.fr/>



Bernard Arnault, né le 5 mars 1949 à Roubaix

- PDG de LVMH (groupe de luxe - Louis Vuitton Moët Hennessy)
- Important homme d'affaires et première fortune française

Amateur et collectionneur d'art, entreprend de nombreuses actions de mécénat

UNE ARCHITECTURE SPECTACULAIRE

Pour ce bâtiment à l'architecture moderne, Frank Gehry s'est inspiré d'une forme de voilier ou de vaisseau.

Il a cherché à symboliser la "vocation culturelle de la France". Un bâtiment contemporain fait de 12 voiles de verre, avec au cœur du bâtiment le bloc appelé "iceberg".

C'est une prouesse technique et architecturale. Ce navire de verre s'est amarré dans un écrin de verdure, adossée au Jardin d'Acclimatation.

Dans une volonté de respecter l'environnement, LVMH a non seulement insisté pour que les travaux se déroulent sans impact sur le milieu naturel, mais également pour bénéficier d'un bâtiment Haute Qualité Environnementale (HQE). Pour cela, Bernard Arnault, en collaboration avec Frank Gehry ont mis en

place un système de récupération des eaux et un système optimal d'utilisation des ressources disponibles.

Si l'extérieur se veut hors normes, l'intérieur reste quant à lui plus sobre pour laisser place aux œuvres d'art.

La fondation Louis Vuitton permet à Frank Gehry d'atteindre son apogée tout en s'inspirant de son passé, comme le rappellent les similitudes architecturales et stylistes entre cette fondation et le musée Guggenheim.

Cet édifice spectaculaire, dont l'architecture est à l'image du numéro 1 du luxe Bernard Arnault, est devenu l'un des musées les plus prisés au monde.



Frank Gehry, né le 28 Février 1929 à Toronto (Canada)

- Architecte à la vision urbaine (Harvard Graduate School of Design)
- Considéré comme un des plus importants du XXIe siècle

12 chefs d'œuvre dont : Le Walt Disney Concert Hall (Los Angeles), La Maison dansante (Prague), Luxury Rentals (New-York)...

La fondation Louis Vuitton et Frank Gehry

VOUS AVEZ DIT MÉCÉNAT ? CELA VA BIEN AU-DELÀ.

D'un premier abord, ce chef d'œuvre architectural et les œuvres qu'il renferme pourraient laisser penser à un acte de pur mécénat. Mais derrière cette opération se cache des retombées économiques gigantesques et une action de communication indéniable.

En effet, personne n'est dupe, le patron de LVMH n'a pas choisi d'utiliser une partie des résultats de sa société dans l'unique but de rendre l'art contemporain accessible à qui le veut.

Pour bien comprendre l'intérêt personnel qu'a pu y trouver Bernard Arnault, commençons par rappeler les avantages fiscaux du mécénat d'entreprise. « *Le Don à une œuvre d'intérêt général, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique (...)* » permet de bénéficier d'une réduction fiscale équivalente à 60 % du don, dans la limite de 0.5 % du chiffre d'affaires hors taxe annuel de la société en question. Batant records après records chaque année, les ventes de LVMH s'élevaient en 2014 à 30.6 milliards d'euros. Soit un plafond maximum de déduction d'environ 150 millions d'euros.

Même si aucune communication n'a été faite sur le montant nécessaire à la construction de cet édifice, qui dépasse sans nul doute le budget initial prévu de 100 millions d'euros, on peut affirmer que l'ampleur de la réduction

d'impôt était une raison suffisante à la mise en œuvre de ce projet.

Au-delà de cet allègement fiscal, les « *mécènes* » tels que Bernard Arnault (pour ne pas citer son homologue François Pinault) engrangent des sommes considérables grâce à la spéculation artistique. En achetant des œuvres méconnues du public et en les exposant dans leurs sublimes musées, leur cote augmente artificiellement. Ainsi, leur valeur de revente se trouve souvent bien loin de ce qu'elle était au départ, simplement car l'environnement dans lequel elles ont été exposées leur a fait prendre une toute autre dimension (méritée ou non).

Au niveau médiatique, les retombées sont également importantes. Après sa demande de naturalisation auprès des autorités belges (finalement annulée), laissant présumer un exil fiscal, les critiques de l'actuelle 13^{ème} fortune mondiale marquaient les gros titres, notamment celle de Libération le 10 septembre 2012 dans un article intitulé « *casse toi riche con* ».

Souvent comparé à un requin, son image se devait d'être redorée. Et pour cela, rien de mieux que de présenter aux français son intérêt dévoué pour l'accession populaire à l'art et à la culture. Cela a également permis

d'asseoir un peu plus son pouvoir, notamment face à son grand adversaire, François Pinault, lui-même fêru d'art. En créant son musée au cœur de Paris, le patron de LVMH a réussi là où son rival aura toujours échoué.

En conclusion, si on ajoute à tout cela le coût de l'entrée, s'élevant tout de même à 14 euros et payante aux enfants à partir de 3 ans, des consommations hors de prix, la promotion répétée de la marque Louis Vuitton à travers son inscription sur la façade du musée et les mallettes Vuitton suspendues à l'entrée, nous somme bien loin du « geste désintéressé, soucieux du strict intérêt général, comme le veut la définition traditionnelle du terme mécénat ».

Cette fondation est le symbole parfait du nouveau mariage entre le luxe, la finance, et l'art. Et le constat fait par les visiteurs est simple : s'il y a quelque chose à voir dans la fondation Louis Vuitton, ce n'est malheureusement pas ses expositions, mais bien le bâtiment en lui-même.



**MERCI POUR VOTRE
LECTURE,**

**POURSUIVEZ CET
AGRÉABLE MOMENT AVEC
NOTRE MAGAZINE
CULTUREL DU MOIS !**